



Santé et bien-être des salariés : La production avant tout !

Canicule

Il fallait vraiment s'accrocher la semaine dernière pour tenir le coup au travail, avec des températures ressenties, pouvant aller jusqu'à 45°C. Comme à chaque fois la direction a mis quelques temps à réagir, mais s'est finalement décidé à distribuer des bouteilles d'eau. Quelques pauses supplémentaires ont également été octroyées les derniers jours. Malheureusement ces mesures n'ont pas permis aux salariés de travailler dans des conditions acceptables et pour cause, la direction n'anticipe pas les problèmes liés à la canicule.

Plan d'attaque

Chaque année la direction présente son plan d'action concernant les mesures prises en cas de forte chaleur. Dans son plan, elle se contente d'indiquer le déclenchement quasi improbable des pauses chaleur, puisque les températures ne sont pas prises dans les ateliers et bureaux mais au sein d'une station météo placée au bord du canal.

Pour lutter efficacement contre la chaleur, la CGT propose :

- L'installation de climatiseurs dans chaque atelier et service.
- Des aménagements d'horaires et du télé-travail, notamment pour les salariés des bureaux.
- Une baisse de la production horaire pour les salariés de fabrication.
- Des tenues de travail convenablement adaptés aux conditions climatiques.

Seules ces mesures simples pourraient nous éviter de revivre les conditions de travail déplorables que nous avons subies ces derniers jours !

Equipe de nuit

Lors de la dernière mise en place de l'équipe de nuit, la direction a choisi de modifier les horaires de cette équipe avec une fin de poste à 04h40 au lieu de 05h21. La direction a souhaité conserver ces 41 min de souplesse pour appliquer d'éventuels

allongements d'horaires, imposés ou non. Au passage, l'équipe de nuit ne bénéficie plus d'un vendredi libéré par mois qu'il lui était donné en échange de minutes supplémentaires effectuées chaque jour.

Profitant d'un niveau de précarité élevé et du gel des salaires, qui poussent les salariés à travailler de nuit et toucher la prime exceptionnelle de nuit, la direction a appliqué la règle du Code du travail en matière de pause casse-croûte, c'est-à-dire seulement 20 minutes pour se restaurer par période d'un minimum de 6 heures consécutives.

En agissant ainsi, la direction prouve encore une fois son manque d'intérêt pour la santé de ses salariés, (comme pour les périodes de canicule).

La CGT réitère sa demande d'équité avec les salariés en horaire de doublage, à savoir : deux pauses de 10 min et une pause casse-croûte de 30 minutes ! **C'est urgent, possible et nécessaire.** Les salariés en horaire de nuit en ont cruellement besoin !

Trop professionnelle

Nouvelle embauchée à l'usine de Metz Borny, ce médecin du travail à découvert avec stupeur les méthodes de PSA : Non-respect de l'indépendance des médecins, pressions sur les salariés malades, manque de postes aménagés. Comme elle a refusé de s'y plier, la direction menace directement de la licencier avant la fin de sa période d'essai, malgré la pénurie de médecins du travail et contre l'avis des Comités d'Entreprises de Borny et Trémery.

723 salariés de l'usine de Metz ont signé une pétition pour soutenir ce médecin du travail.

La direction doit maintenant entendre les salariés et les élus CE en annulant immédiatement cette procédure de licenciement à l'encontre de ce médecin du travail et la laisser faire son travail dans le respect de la législation. Il en va également de la défense de la médecine du travail toute entière !

RI : La direction ne respecte pas son propre Règlement Intérieur : Dans le périmètre du CHSCT des Services Divers, l'alcool est auto-

risé (restaurant du Musée) : Deux poids, Deux mesures !

Suppression des bus de journée : un véritable scandale !

Après avoir manipulé les salariés en leur faisant croire qu'une solution miracle serait trouvée pour chacun d'entre eux, la direction a décidé d'aller jusqu'au bout de son très mauvais projet de suppression des lignes de transport pour les salariés en horaire de journée. **Ce sont les motifs pour lesquels la direction souhaite ne plus payer les bus qui énervent.**

En effet, la direction a le culot de dire qu'elle n'a plus les moyens d'assurer cette prestation qui n'est pourtant pas un luxe pour les salariés. Elle évoque des questions d'économies à faire, mais de qui se moque-t-elle ? Car enfin, les salariés savent quelle sera l'utilisation faite de ces économies d'argent : augmentation des salaires des dirigeants, rachats d'actions, versements plus importants de dividendes, retraites-chapeau, etc.

La CGT a proposé à la direction qu'elle réinjecte les bénéfices de la vente des bâtiments Nord d'un montant de 3M€ dans le maintien des bus de journée. Les autres syndicats n'ont pas soutenu cette demande et la direction n'a pour l'instant pas retenu cette proposition.

Seul l'ensemble des salariés du site, directement concernés ou pas, peuvent infléchir la position de la direction.

EVN vendu, pas vendu ?

La direction de PSA s'apprête à signer une convention de mise à disposition de ses salariés à l'entreprise GEFCO.

Les salariés d'EVN seront bientôt invités à signer un avenant à leur contrat de travail sur la base de la convention de prêt, d'une durée d'un an minimum et reconductible automatiquement année après année. L'histoire ne dit pas quel sera le devenir des salariés PSA d'EVN.

Cependant, la CGT est en mesure de dire ce qu'il s'est passé il y a quelques années aux salariés de

l'expédition des scooters neufs à PMTC Mandeuve. En effet, ces salariés avaient d'abord été mis à disposition de GEFCO pendant un an, pour être finalement vendus à GEFCO.

La CGT du groupe PSA rencontrera Carlos TAVARES le 08 juillet et profitera de cette occasion pour demander des garanties sérieuses pour les salariés d'EVN Sochaux, Mulhouse, Poissy et Rennes.

Les grecs en ont assez

L'ensemble des pays européens sont aujourd'hui soumis aux règles imposées par la BCE et le FMI. Leur objectif : imposer le recul social pour réduire ce qu'ils appellent le « coût du travail » et accroître les profits des multinationales.

Le gouvernement grec a présenté en juin un plan de redressement avec entre autres :

- Une taxe exceptionnelle de 12% sur les bénéfices supérieurs à 500 000 €.
- Une hausse de l'impôt sur les sociétés qui passerait de 26 à 29 %.
- La remise en place d'une cotisation employeurs pour les retraites complémentaires.
- Une taxe sur les machines à sous dans les palaces et les lieux touristiques.

La banque centrale européenne et le FMI ont refusé le plan : « *NON ! Ce n'est pas cela qu'on vous demande. Pas touche aux riches et aux profits ! C'est aux salariés et aux retraités qu'il faut s'en prendre !* ».

Et tant pis si cette politique de baisse des salaires et des retraites menée depuis 10 ans a ruiné l'économie grec et fait tant de dégâts dans le reste de l'Europe.

Le pire pour eux, ce serait que le vote anti-austérité du peuple grec fasse contagion dans d'autres pays.

Leur objectif ; diviser pour mieux régner : opposer les salariés et les retraités des différents pays d'Europe, en faisant en sorte que chacun pense que l'autre est mieux traité, et l'accuse de son malheur.

FETE DES CONGÉS

Notre syndicat vous invite à venir passer un bon moment de convivialité à l'occasion de notre traditionnelle fête des congés qui aura lieu :

Le dimanche 19 juillet 2015, de 11h30 à 18h30 à l'Ile aux Oiseaux, à Audincourt

Au menu : Méchoui, animation musicale et bonne humeur, inscription auprès des délégués CGT ou au syndicat CGT : 03.81.94.25.90

<http://psasochaux.reference-syndicale.fr>